ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 5 juin 2025 — N° 220

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs) fait une déclaration afin de souligner l'engagement des jeunes moniteurs de camps de jour.

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Richard Phaneuf.

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de remercier le personnel scolaire de la circonscription de Huntingdon.

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner la fermeture de l'organisme Carrefour Relance.

M. Provençal (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de souligner le 150e anniversaire de la municipalité de Saints-Anges.

Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin de souligner l'adoption du projet de Chaise des générations dans la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce.

M. Montigny (René-Lévesque) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean St-Laurent.

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de souligner le 30e anniversaire de l'organisme Cuisine collective Îles-de-la-Madeleine.

Mme Haytayan (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner la tenue des Jeux de la francophonie canadienne.

M. Reid (Beauharnois) fait une déclaration afin de souligner le 80e anniversaire du Club Rotary de Valleyfield.

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 10e anniversaire de l'organisme 3R Québec.

Mme Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de l'environnement.

À 9 h 55, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 06.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Girard, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel 2025 de la Société des alcools du Québec;
(Dépôt n° 2636-20250605)

Le rapport d'activité 2022-2023 résultant de la comparaison, du couplage ou de l'appariement des fichiers de renseignements inscrits au plan d'utilisation, incluant l'avis de la Commission d'accès à l'information du Québec;
(Dépôt n° 2637-20250605)

Le rapport annuel de gestion 2024 de Retraite Québec.
(Dépôt n° 2638-20250605)

Mme Fréchette, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, dépose :

Le rapport annuel d'activités et de développement durable 2024-2025 d'Investissement Québec.
(Dépôt n° 2639-20250605)

M. Roberge, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, dépose :

Le recueil de statistiques sur l'immigration au Québec dans le cadre de la consultation publique 2025 intitulée *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029*;

(Dépôt n° 2640-20250605)

Le cahier de consultation publique 2025 intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029*.

(Dépôt n° 2641-20250605)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse aux questions écrites n° 284 et 285 concernant la couverture publique des soins de denturologie, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 29 avril 2025 par M. Bérubé (Matane-Matapédia).

(Dépôt n° 2642-20250605)

Dépôts de rapports de commissions

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 29 et 30 mai ainsi que les 3 et 4 juin 2025, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 97, Loi visant principalement à moderniser le régime forestier.

(Dépôt n° 2643-20250605)

M. Simard (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 12, 13, 18, 19, 20 et 26 février, les 10, 22 et 24 avril, le 22 mai ainsi que les 3 et 4 juin 2025, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 82, Loi concernant l'identité numérique nationale et modifiant d'autres dispositions. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 2644-20250605)

M. Provençal (Beauce-Nord), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 3 et 4 juin 2025, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 103, Loi visant principalement à réglementer les sites de consommation supervisée afin de favoriser une cohabitation harmonieuse avec la communauté.

(Dépôt n° 2645-20250605)

Dépôts de pétitions

M. Bussière (Gatineau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 551 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la nécessité de prioriser les réfections de la route 366 du secteur Sainte-Cécile-de-Masham afin d'assurer la sécurité des usagers.

(Dépôt n° 2646-20250605)

Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 268 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la construction d'une école primaire dans le secteur du Triangle à Montréal.

(Dépôt n° 2647-20250605)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bussière (Gatineau) dépose :

> L'extrait d'une pétition, signée par 992 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la nécessité de prioriser les réfections de la route 366 du secteur Sainte-Cécile-de-Masham afin d'assurer la sécurité des usagers.
>
> (Dépôt n° 2648-20250605)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Prass (D'Arcy-McGee) dépose :

> Des correspondances relatives au Programme d'allocation directe – chèque emploi-service.
>
> (Dépôt n° 2649-20250605)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 4 juin 2025 sur rapport de la Commission de l'Assemblée nationale dans le cadre de l'enquête découlant de la motion présentée par le leader parlementaire de l'opposition officielle et député de Nelligan en vertu des articles 315 à 321 du Règlement portant sur l'omission du dépôt dans les délais prescrits du Rapport annuel de gestion 2023 de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Le rapport est adopté par le vote suivant :

(Vote n° **498** en annexe)

Pour : **83** Contre : **31** Abstention : **0**

L'Assemblée ayant statué sur le rapport de la Commission de l'Assemblée nationale, le débat sur la motion présentée par le leader parlementaire de l'opposition officielle et député de Nelligan en vertu des articles 315 à 321 du Règlement est clos.

Motions sans préavis

Mme Dufour (Mille-Îles), conjointement avec M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme), présente une motion concernant les préoccupations des enfants et des jeunes; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Marissal (Rosemont) présente une motion concernant la Commission de la fonction publique du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, M. Fortin (Pontiac), M. Marissal (Rosemont), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

> QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que l'épilepsie est la deuxième maladie neurologique en importance, affectant environ 80 000 Québécois et Québécoises, dont 30 % demeurent réfractaires aux traitements médicamenteux actuels, avec des coûts directs et indirects allant jusqu'à 10 000 $ par personne par année;
>
> QUE l'Assemblée nationale souligne la création, en mars 2019, d'un comité de travail par le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, mandaté d'évaluer les soins et services offerts aux personnes vivant avec l'épilepsie et pour examiner les données probantes les plus récentes;

QUE l'Assemblée nationale prenne acte du dépôt, en mars 2021, auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux, du rapport d'expert dirigé par le Dr Dang Khoa Nguyen, à la suite des travaux de ce comité et proposant une trajectoire optimale pour les patients de partout au Québec;

QUE, en conséquence, l'Assemblée nationale demande au gouvernement de rendre public, dans les plus brefs délais, le rapport en question et de s'engager à en examiner les recommandations en vue de leur mise en œuvre éventuelle.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **499** en annexe)

Pour : **111** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, conjointement avec M. Morin (Acadie), M. Cliche-Rivard, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Paradis (Jean-Talon), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le cinquantième anniversaire de la Fondation Marie-Vincent;

QU'elle reconnaisse le rôle clé qu'elle occupe dans le processus de rétablissement des jeunes victimes de violence sexuelle;

QU'elle souligne que, grâce à Marie-Vincent, chaque année, en moyenne 350 enfants et adolescents victimes de violence sexuelle peuvent obtenir les services dont ils ont besoin, sous un seul et même toit, ce qui facilite grandement leur passage dans le système de justice;

QU'elle souligne que l'organisme a permis de former des milliers de professionnels travaillant auprès des jeunes partout au Québec afin que ceux-ci développent les meilleures pratiques et répondent mieux aux besoins des enfants et adolescents victimes de violence sexuelle;

QU'elle souligne que Marie-Vincent contribue à prévenir les comportements sexuels problématiques en favorisant une éducation aux relations égalitaires et saines dès le plus jeune âge, grâce à de multiples projets adaptés;

QU'enfin, elle salue l'engagement et le dévouement de tous ceux et celles qui y ont œuvré et qui y œuvrent encore aujourd'hui.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Nichols (Vaudreuil), conjointement avec M. Morin (Acadie), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. Paradis (Jean-Talon) et M. Chassin (Saint-Jérôme), présente une motion concernant l'accès à la justice; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Bonnardel, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives;

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 94, Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives;

- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 99, Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées lors du point sur la situation économique et financière du Québec du 21 novembre 2024 et du discours sur le budget du 25 mars 2025 ainsi qu'à certaines autres mesures;

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 106, Loi visant principalement à instaurer la responsabilité collective et l'imputabilité des médecins quant à l'amélioration de l'accès aux services médicaux.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 100, Loi sur la négociation et la détermination des conditions de travail requérant une coordination nationale notamment dans les secteurs public et parapublic.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

M. Boulet, ministre du Travail, propose que le principe du projet de loi n° 101, Loi visant l'amélioration de certaines lois du travail, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 101 est adopté.

M. Bonnardel, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 101, Loi visant l'amélioration de certaines lois du travail soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

M. Bonnardel, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 6 juin 2025, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 13 h 01, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 6 juin 2025, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

ANNEXE

Votes électroniques

Sur le rapport de la Commission de l'Assemblée nationale :

(Vote n° 498)

POUR - 83

Abou-Khalil (*CAQ*)
Allaire (*CAQ*)
Asselin (*CAQ*)
Bachand (*CAQ*)
Bélanger (*CAQ*) (*Orford*)
Bélanger (*CAQ*) (*Prévost*)
Bernard (*CAQ*)
Biron (*CAQ*)
Blais (*CAQ*)
Blanchette Vézina (*CAQ*)
Blouin (*CAQ*)
Bogemans (*CAQ*)
Boivin Roy (*CAQ*)
Bonnardel (*CAQ*)
Boulet (*CAQ*)
Bourassa (*CAQ*)
Bussière (*CAQ*)
Caire (*CAQ*)
Carmant (*CAQ*)
Caron (*CAQ*) (*Portneuf*)
Champagne Jourdain (*CAQ*)
Charest (*CAQ*)
Charette (*CAQ*)
Chassin (*IND*)
Déry (*CAQ*)
Dionne (*CAQ*)
Dorismond (*CAQ*)
Drainville (*CAQ*)
Dubé (*CAQ*)
Dufour (*CAQ*) (*Abitibi-Est*)
Duranceau (*CAQ*)
Émond (*CAQ*)
Fréchette (*CAQ*)
Gagnon (*CAQ*)
Gendron (*CAQ*)
Girard (*CAQ*) (*Lac-Saint-Jean*)
Girard (*CAQ*) (*Groulx*)
Grondin (*CAQ*)
Guillemette (*CAQ*)
Haytayan (*CAQ*)
Hébert (*CAQ*)
Jacques (*CAQ*)
Jeannotte (*CAQ*)
Jolin-Barrette (*CAQ*)
Julien (*CAQ*)
Lachance (*CAQ*)
Lacombe (*CAQ*)
Laforest (*CAQ*)
Laframboise (*CAQ*)
Lafrenière (*CAQ*)
Lamontagne (*CAQ*)
Lamothe (*CAQ*)
LeBel (*CAQ*)
Lecours (*CAQ*) (*Les Plaines*)
Lecours (*CAQ*) (*Lotbinière-Frontenac*)
Legault (*CAQ*)
Lemay (*CAQ*)
Lemieux (*CAQ*)
Lévesque (*CAQ*) (*Chauveau*)
Lévesque (*CAQ*) (*Chapleau*)
Mallette (*CAQ*)
Martel (*CAQ*)
Montigny (*CAQ*)
Picard (*CAQ*)
Poulet (*CAQ*)
Poulin (*CAQ*)
Proulx (*CAQ*)
Provençal (*CAQ*)
Reid (*CAQ*)
Rivest (*CAQ*)
Roberge (*CAQ*)
Rouleau (*CAQ*)
Roy (*CAQ*)
Sainte-Croix (*CAQ*)
Schmaltz (*CAQ*)
Schneeberger (*CAQ*)
Simard (*CAQ*)
Skeete (*CAQ*)
St-Louis (*CAQ*)
Tardif (*CAQ*)
Thouin (*CAQ*)
Tremblay (*CAQ*) (*Dubuc*)
Tremblay (*CAQ*) (*Hull*)

CONTRE - 31

Arseneau (*PQ*)
Beauchemin (*PLQ*)
Bérubé (*PQ*)
Bouazzi (*QS*)
Caron (*PLQ*) (*La Pinière*)
Ciccone (*PLQ*)
Cliche-Rivard (*QS*)
Derraji (*PLQ*)
Dufour (*PLQ*) (*Mille-Îles*)
Fontecilla (*QS*)
Garceau (*PLQ*)
Gentilcore (*PQ*)
Ghazal (*QS*)
Grandmont (*QS*)
Kelley (*PLQ*)
Labrie (*QS*)
Lakhoyan Olivier (*PLQ*)
Leduc (*QS*)
Maccarone (*PLQ*)
Marissal (*QS*)
Massé (*QS*)
McGraw (*PLQ*)
Morin (*PLQ*)
Nichols (*IND*)
Paradis (*PQ*)
Prass (*PLQ*)
Rotiroti (*PLQ*)
Setlakwe (*PLQ*)
St-Pierre Plamondon (*PQ*)
Tanguay (*PLQ*)
Zaga Mendez (*QS*)

Sur la motion de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, M. Fortin (Pontiac), M. Marissal (Rosemont), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme) :

(Vote n° 499)

POUR - 111

Abou-Khalil (*CAQ*)	Ciccone (*PLQ*)	Jolin-Barrette (*CAQ*)	Nichols (*IND*)
Allaire (*CAQ*)	Cliche-Rivard (*QS*)	Julien (*CAQ*)	Paradis (*PQ*)
Arseneau (*PQ*)	Derraji (*PLQ*)	Kelley (*PLQ*)	Picard (*CAQ*)
Asselin (*CAQ*)	Déry (*CAQ*)	Labrie (*QS*)	Poulet (*CAQ*)
Bachand (*CAQ*)	Dionne (*CAQ*)	Lachance (*CAQ*)	Poulin (*CAQ*)
Beauchemin (*PLQ*)	Dorismond (*CAQ*)	Lacombe (*CAQ*)	Prass (*PLQ*)
Bélanger (*CAQ*) (*Prévost*)	Drainville (*CAQ*)	Laforest (*CAQ*)	Proulx (*CAQ*)
	Dubé (*CAQ*)	Laframboise (*CAQ*)	Provençal (*CAQ*)
Bélanger (*CAQ*) (*Orford*)	Dufour (*CAQ*) (*Abitibi-Est*)	Lafrenière (*CAQ*)	Reid (*CAQ*)
		Lakhoyan Olivier (*PLQ*)	Rivest (*CAQ*)
Bernard (*CAQ*)	Dufour (*PLQ*) (*Mille-Îles*)	Lamontagne (*CAQ*)	Roberge (*CAQ*)
Bérubé (*PQ*)		Lamothe (*CAQ*)	Rotiroti (*PLQ*)
Biron (*CAQ*)	Duranceau (*CAQ*)	LeBel (*CAQ*)	Rouleau (*CAQ*)
Blais (*CAQ*)	Émond (*CAQ*)	Lecours (*CAQ*) (*Les Plaines*)	Roy (*CAQ*)
Blanchette Vézina (*CAQ*)	Fontecilla (*QS*)		Sainte-Croix (*CAQ*)
Blouin (*CAQ*)	Fréchette (*CAQ*)	Lecours (*CAQ*) (*Lotbinière-Frontenac*)	Schmaltz (*CAQ*)
Bogemans (*CAQ*)	Gagnon (*CAQ*)		Schneeberger (*CAQ*)
Boivin Roy (*CAQ*)	Garceau (*PLQ*)	Leduc (*QS*)	Setlakwe (*PLQ*)
Bonnardel (*CAQ*)	Gendron (*CAQ*)	Lemay (*CAQ*)	Simard (*CAQ*)
Boulet (*CAQ*)	Gentilcore (*PQ*)	Lemieux (*CAQ*)	Skeete (*CAQ*)
Bourassa (*CAQ*)	Ghazal (*QS*)	Lévesque (*CAQ*) (*Chapleau*)	St-Louis (*CAQ*)
Bussière (*CAQ*)	Girard (*CAQ*) (*Groulx*)		Tanguay (*PLQ*)
Caire (*CAQ*)		Lévesque (*CAQ*) (*Chauveau*)	Tardif (*CAQ*)
Carmant (*CAQ*)	Girard (*CAQ*) (*Lac-Saint-Jean*)		Thouin (*CAQ*)
Caron (*CAQ*) (*Portneuf*)		Maccarone (*PLQ*)	Tremblay (*CAQ*) (*Dubuc*)
	Grandmont (*QS*)	Mallette (*CAQ*)	
Caron (*PLQ*) (*La Pinière*)	Grondin (*CAQ*)	Marissal (*QS*)	Tremblay (*CAQ*) (*Hull*)
	Guillemette (*CAQ*)	Martel (*CAQ*)	
Champagne Jourdain (*CAQ*)	Haytayan (*CAQ*)	Massé (*QS*)	Zaga Mendez (*QS*)
Charest (*CAQ*)	Hébert (*CAQ*)	McGraw (*PLQ*)	
Charette (*CAQ*)	Jacques (*CAQ*)	Montigny (*CAQ*)	
Chassin (*IND*)	Jeannotte (*CAQ*)	Morin (*PLQ*)	